

CEREOQ

Brief

BULLETIN DE RECHERCHE

OCTOBRE 1993

SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE BAS NIVEAUX SCOLAIRES : CONTRASTES RÉGIONAUX ET LOCAUX

L'insertion professionnelle des jeunes est liée à leurs caractéristiques scolaires et sociales. Les moins bien formés sont les plus menacés, mais ne sont pas forcément condamnés à l'exclusion : les disparités régionales témoignent du poids de l'environnement économique. Les dynamiques des marchés locaux du travail et la qualité des réseaux localisés d'acteurs influent fortement sur les possibilités d'accès à l'emploi des jeunes de bas niveaux scolaires.

DU POIDS DES CONTEXTES RÉGIONAUX...

Aniveau de formation donné, le cheminement des jeunes sur le marché du travail est marqué par de fortes disparités régionales (Grollet, Hillaire, 1993). Quel que soit l'indicateur utilisé, la qualité de l'insertion des jeunes les plus démunis scolairement (cf. encadré) varie selon qu'ils se trouvent en Alsace, en Nord-Pas de Calais, dans les Pays de Loire ou en Languedoc-Roussillon (cf. tableau 1).

Les jeunes alsaciens connaissent une insertion plus rapide et plus durable. Cette insertion de qualité s'inscrit dans une configuration économique favorable : au cours des années quatre-vingt, le niveau de chômage est resté inférieur de quatre points environ à la moyenne nationale, et l'Alsace a connu, parmi les régions françaises, une des plus faibles progressions du chômage entre les recensements de 1982 et 1990 et une des évolutions de l'emploi les plus positives (Descours, Jacquot, 1992). Ce dynamisme économique est alimenté par la croissance du travail frontalier et la diversité du tissu industriel. Dans un tel contexte les jeunes de bas niveaux scolaires tirent mieux leur épingle du jeu que dans d'autres régions. L'articulation entre les systèmes éducatif et d'emploi, le

Le dispositif d'études

Les données statistiques résultent de l'exploitation de l'enquête de cheminement réalisée par le CEREOQ dans le cadre de l'ONEVA en décembre 1990 auprès d'un échantillon représentatif de sortants de l'enseignement secondaire général ou professionnel en 1986. La sous-population des jeunes sortants du second cycle court sans avoir obtenu de CAP ou de BEP a été isolée.

Une réenquête est actuellement en cours auprès de ces jeunes de bas niveau scolaire dans quatre régions (Alsace, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas de Calais, Pays de Loire) et est étendue à d'autres (PACA, Midi-Pyrénées). L'interrogation des jeunes est couplée avec des investigations sur les contextes localisés dans lesquels se sont déroulées leurs sept premières années de vie active.

Cette première phase de la recherche a été réalisée en collaboration avec les centres associés au Céreq de Lille (B. Montroy), Montpellier (Z. Khelifaoui), Nantes (A. C. Dubernet) et Strasbourg (E. Fries Guggenheim). Elle bénéficie du financement de la DARES du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle ainsi que du programme conjoint PIRTEM/ANPE.

Tableau 1
Quelques indicateurs d'insertion des jeunes de bas niveau scolaire trois ans et demi après leur sortie de l'école en 1986 en %

	Alsace	Pays de Loire	Nord-Pas de Calais	Languedoc-Roussillon
Situations en décembre 1989				
- Emploi à durée indéterminée	28,3	22,4	21,7	13,2
- Emploi précaire (CDD, intérim)	29,5	20,4	17,4	15,4
- Emploi dispositif (*)	6,5	11,4	10,5	16,4
Total emploi	64,2	54,2	49,6	44,9
Chômage	18,0	32,0	32,7	37,2
Inactivité	17,9	13,8	17,7	17,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Indicateurs de cheminement				
Durée totale de chômage > 1 an	32,6	47,8	52,1	59,7
Chômage continu > 1 an	14,8	28,8	32,0	48,3
Durée d'accès au 1er emp. > 1 an	16,0	24,1	23,3	35,8
Durée totale en emploi stable > 1 an	24,6	21,0	17,2	6,2
Durée totale en emploi précaire > 1 an	58,9	55,5	57,4	54,3
Nombre d'employeurs > 2	40,4	37,2	33,2	29,3

Source: ONEVA, CEREO

(*) L'item "emploi dispositif" regroupe les formules telles que les contrats de qualification et d'adaptation, les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), les travaux d'utilité collective (TUC), les contrats d'apprentissage.

pois de l'alternance et de l'apprentissage dans les processus de formation et de socialisation professionnelle contribuent aussi à faciliter l'insertion des jeunes qui sortent de l'école sans qualification reconnue.

L'insertion des jeunes du Languedoc-Roussillon est plus lente et médiocre. Cette mauvaise insertion se déroule dans un environnement caractérisé par un chômage élevé, supérieur de plus de quatre points à la moyenne nationale à la fin des années quatre-vingt. C'est d'ailleurs en Languedoc-Roussillon que l'augmentation du chômage a été la plus accusée entre les deux derniers recensements. C'est aussi dans cette région que la croissance de l'emploi a été la plus forte mais la dynamique économique n'a pas suffi pour répondre à la pression démographique provoquée par une immigration importante d'actifs. Dans ce contexte de chômage de croissance, les jeunes de bas niveaux scolaires profitent peu du dynamisme économique car l'accès aux emplois créés est très sélectif. Ils sont largement cantonnés dans des emplois temporaires et précaires, pas toujours déclarés donc difficiles à repérer, générés par l'importance des activités touristiques et saisonnières.

Les cheminements professionnels des jeunes des Pays de Loire présentent une configuration intermédiaire par rapport aux deux régions précédentes. Cette position apparaît comme le reflet du contexte économique : le taux de chômage est proche de la moyenne nationale et les variations du chômage comme de l'emploi au cours des années quatre-vingt sont comparables à celles de la France. Toutefois les Pays de Loire forment un ensemble très hétérogène. Ainsi les zones du littoral connaissent une forte progression de l'emploi, en lien avec le tourisme

notamment, tandis qu'à l'intérieur des terres, nombre de zones rurales ne cessent de décliner. Les trajectoires d'insertion des jeunes de bas niveaux scolaires sont fortement différenciées et contrastées selon les dynamiques locales d'emploi et de chômage.

Les modalités d'entrée dans la vie active des jeunes du Nord-Pas de Calais sont assez médiocres et sont marquées par la crise aiguë de l'emploi qui affecte cette région. Au cours des années quatre-vingt, celle-ci a cumulé une des évolutions les plus négatives de l'emploi et une des augmentations les plus fortes du chômage. Malgré une émigration qui touche notamment les jeunes diplômés, le chômage se situe durablement à un niveau de trois ou quatre points supérieur à la moyenne nationale. Sur un marché du travail marqué par la pénurie d'emplois, les modalités d'entrée dans la vie active des jeunes les moins formés auraient pu être plus mauvaises encore, si les dispositifs publics n'avaient pas joué un rôle de rééquilibrage, lisibles dans les indicateurs de cheminement.

La qualité de l'insertion n'est pas le reflet mécanique des déséquilibres des marchés du travail régionaux. Il y a de nombreuses raisons à cela. Ainsi le dynamisme économique d'une région peut laisser à l'écart les jeunes les moins formés, comme en Languedoc-Roussillon. De plus chaque région est caractérisée par un certain degré d'hétérogénéité qui brouille les déterminations économiques. Par ailleurs les jeunes de bas niveaux scolaires sont, plus que les autres, pris dans des horizons plus limités que les espaces régionaux.

... AUX SYSTÈMES LOCALISÉS D'INSERTION

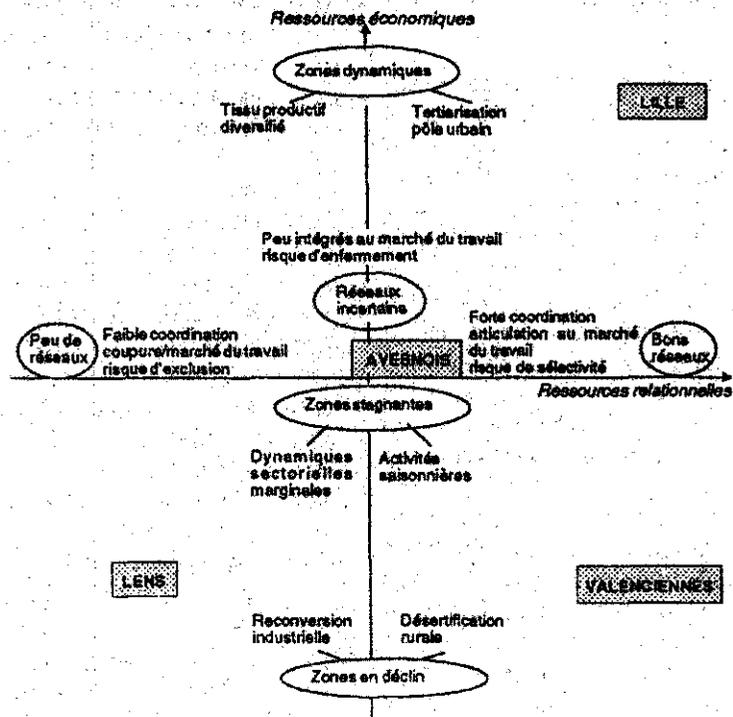
Les systèmes localisés d'insertion peuvent correspondre à un bassin d'emploi, une agglomération urbaine, une vallée, etc. Ces espaces pertinents sont définis à l'intersection de deux dimensions : les dynamiques des marchés locaux du travail qui constituent des ressources économiques et des opportunités d'emploi, et les réseaux localisés d'acteurs qui représentent des ressources relationnelles et des moyens d'accès aux emplois (Demazière, Dubar & alii, 1993). Chaque zone locale est caractérisée par une combinaison variable de ces deux types de ressources (cf. graphique 1).

La méthode d'analyse

Dix zones locales appartenant aux quatre régions d'enquête ont été décrites. Leurs caractéristiques saillantes ont été mises en évidence à partir d'enquêtes réalisées localement et visant à retracer les évolutions significatives de la zone depuis le milieu des années 80.

Des indicateurs des ressources économiques comme des ressources relationnelles ont été systématiquement rassemblés. Ces dix monographies ont permis de dégager de manière inductive une double typologie de réseaux localisés d'acteurs comme de marchés locaux du travail. L'articulation de ces deux dimensions a été mise en forme dans le graphique ci-contre.

**Graphique - 1 -
Les différentes configurations des systèmes localisés d'insertion**



■ Deux dimensions centrales

Le premier axe, vertical, est celui des ressources économiques fournies par le marché local du travail. A une extrémité, on trouve des espaces où les opportunités d'emploi sont rares parce qu'ils sont marqués par des processus de déclin. Ceux-ci peuvent correspondre à des cas de figure diversifiés : reconversion, voire disparition de l'activité dominante, isolement et anémie d'espaces ruraux en voie de désertification. Au contraire c'est le dynamisme économique qui spécifie les zones à fortes opportunités d'emploi. Ce développement caractérise par exemple les zones de forte poussée des activités tertiaires, structurées autour d'une agglomération urbaine attractive, ou encore des zones où des activités productives diversifiées limitent la progression du chômage. Les situations intermédiaires correspondent à une stagnation relative, compensée par des secteurs minoritaires plus actifs ou des activités saisonnières.

Le second axe, horizontal, est celui des ressources relationnelles fournies par les réseaux localisés d'acteurs. Elles sont importantes en volume et en qualité dans les zones où les actions en faveur de l'insertion sont développées, structurées autour d'instances de coordination, fortement articulées aux entreprises et acteurs économiques. Ces réseaux d'acteurs représentent pour les jeunes de bas niveaux scolaires autant de moyens d'accéder aux ressources économiques, même si la sélectivité du marché du travail n'est pas pour autant

négligeable. A l'opposé, la faiblesse des ressources relationnelles résulte d'une mauvaise coordination des dispositifs d'insertion et de leur isolement du marché de l'emploi. L'accent est alors mis sur les stages plutôt que sur les formules d'alternance. Il en résulte des risques d'exclusion pour les jeunes de bas niveaux scolaires.

■ Quatre exemples dans la région Nord-Pas de Calais

Si la région Nord-Pas de Calais est globalement marquée par une récession alliant recul de l'emploi et niveau élevé de chômage, elle recèle aussi des configurations locales très différenciées, qui dessinent pour les jeunes de bas niveaux scolaires des contextes structurels d'insertion contrastés.

L'agglomération lilloise est fortement marquée par une dynamique de tertiarisation. La croissance des services compense pratiquement les pertes enregistrées dans le secteur industriel, de sorte que le chômage reste nettement inférieur à la moyenne régionale. La politique d'insertion s'appuie sur une coopération ancienne entre les acteurs, leur permettant d'utiliser intensivement les dispositifs publics (mission locale, crédit formation). Elle est également soutenue par des initiatives des élus locaux (plans locaux d'insertion) ou des actions revendiquées comme innovantes (dans le champ de l'insertion par l'économique notamment). Les acteurs œuvrent ainsi à améliorer l'articulation des dispositifs d'insertion et du marché local du travail, afin notamment de contrecarrer les effets de sélectivité inhérents au type de développe-

ment tertiaire que connaît cette zone. Des opportunités d'emploi comme des réseaux d'accès à ces emplois s'ouvrent potentiellement aux jeunes de bas niveaux scolaires.

La zone de Lens présente à l'inverse nombre de caractéristiques défavorables à l'insertion de ces catégories de jeunes. Depuis plusieurs décennies, la récession a été très forte, jusqu'à faire disparaître l'activité dominante qu'étaient les charbonnages. La reconversion n'a pas permis l'implantation de nouvelles activités en nombre suffisant. Aussi cette zone connaît-elle un taux de chômage supérieur à 15% depuis plus de dix ans. Cette crise a également perturbé les formes de régulation traditionnelles du marché du travail et les circuits d'insertion, fondés sur l'arrêt précoce de la scolarité et, pour les garçons, l'entrée à la mine ou à l'usine, par le jeu des recommandations familiales. Les réseaux institutionnels et les acteurs du champ des politiques d'aide à l'insertion n'ont pu corriger ce tarissement des ressources relationnelles privées. Les dispositifs publics contre le chômage des jeunes sont sous-utilisés, car la mobilisation des acteurs locaux est faible et le système productif, affaibli, ne recourt que modérément aux formules proposées (alternance notamment). Les risques d'exclusion sont particulièrement élevés pour les jeunes de bas niveaux scolaires.

Économiquement le Valenciennois est assez comparable à la zone de Lens. Les secteurs dominants, extraction charbonnière puis sidérurgie et métallurgie, ont fortement diminué leurs activités. Ainsi le taux de chômage de la zone de Valenciennes est un des plus élevés de la région. Ici aussi les liens familiaux et sociaux permettant de s'insérer professionnellement ont perdu de leur efficacité. Pourtant, la mobilisation pour l'insertion des jeunes est maintenant traditionnelle. Une organisation locale des dispositifs publics s'établit dès le début des années quatre-vingt, puis s'est progressivement structurée, en s'appuyant sur des instances de coordination bien implantées (mission locale, coordonnateur de zone emploi/formation). Diversité des offreurs de formation, utilisation intensive des dispositifs publics, récurrence d'initiatives en vue de développer les relations avec les entreprises et de promouvoir des partenariats diversifiés, constituent des caractéristiques du système local d'insertion. Dans cette configuration, les réseaux localisés d'acteurs tendent ou cherchent à compenser les difficultés liées à l'état du marché local du travail. Les opportunités d'emploi sont plutôt rares, mais les ressources relationnelles permettent de les utiliser à fond afin de limiter les risques d'exclusion.

Zone rurale dans le sud du département du Nord, l'Avesnois se situe dans une position intermédiaire pour les ressources économiques et relationnelles qu'elle offre, et

constitue ainsi un contexte incertain pour l'insertion des jeunes. Elle est isolée de pôles régionaux d'attraction économique et côtoie une vallée industrielle essentiellement métallurgique et en déclin. Son tissu économique connaît une relative stagnation. Les capacités d'absorption des nouveaux entrants sur le marché du travail sont insuffisantes, de sorte que les modalités d'accès à l'emploi sont diversifiées : un nombre important d'entre eux quittent le pays, d'autres parviennent à s'insérer dans les créneaux d'emplois qui subsistent, d'autres encore exercent des activités agricoles saisonnières, etc. Ce gisement d'emplois saisonniers reste toutefois limité, en l'absence d'un tourisme localement important. Dans cette zone, le recours aux dispositifs publics d'aide à l'insertion des jeunes se situe au-dessus de la moyenne régionale, témoignant d'une mobilisation des acteurs autour de cet enjeu. Cette dynamique est néanmoins insuffisamment relayée sur le marché du travail, en raison de la dispersion des structures productives. Elle est également coupée des réseaux privés parallèles pour l'accès aux emplois saisonniers et aux activités agricoles temporaires. Les formes de coordination locale s'appuient sur et alimentent un fort sentiment d'identité de pays et d'unité culturelle. Elles comportent ainsi des risques d'enfermement de la zone sur elle-même, ce qui peut nuire aux jeunes de bas niveaux scolaires qui, moins que les autres, ont les ressources personnelles leur permettant la mobilité géographique.

Les systèmes localisés d'insertion apparaissent comme des ensembles pertinents pour inventorier les ressources et obstacles que les jeunes de bas niveaux scolaires rencontrent au cours de leur trajectoire d'entrée dans la vie active. Ils peuvent ainsi fournir des éléments indispensables à l'interprétation des parcours d'insertion, à condition d'articuler cette dimension structurelle de la construction de l'insertion avec la dimension biographique inhérente aux logiques stratégiques et aux projets de ces jeunes.

Didier Demazière (CNRS),
Claude Dubar (CEREP)

Bibliographie

DEMAZIERE D., DUBAR C. (eds), DUBERNET A.-C., FRIES GUGGENHEIM E., MONFROY B., KHELFAOUI Z. - *L'insertion professionnelle des jeunes de bas niveaux scolaires : trajectoires biographiques et contextes structurels. Une recherche dans quatre régions, ronéo, CEREP-CLERSE, août 1993. A paraître dans les collections du CEREP.*

DESCOURS L., JACQUOT A. - "Comment se sont équilibrés les marchés régionaux du travail depuis 10 ans ?", *Économie et Statistique*, n°253, avril 1992.

GRELET Y., HILLAU B. - "L'insertion professionnelle des jeunes : de fortes disparités régionales", *CEREP BREF*, n°84, février 1993.